

LE FASCINAGE : UNE TECHNIQUE DE GENIE ECOLOGIQUE POUR RESTAURER DES BERGES DE RIVIERES.: l'exemple de CRECY LA CHAPELLE.

Le Grand Morin qui traverse Crécy la Chapelle a créé un point d'érosion sur une des berges. La technique choisie pour remédier à ce problème est d'utiliser des **fascines de saules**. La Commune présente en effet de nombreux saules taillés en têtard sur son territoire dont les « Saules COROT », classés Arbres Remarquables.

Le fascinage permet de recréer des berges en utilisant à la fois des pieux et des fagots de branches de saules. A la différence du tressage, autre méthode de génie écologique utilisant des banches de saules, le fascinage permet de consolider des berges dont l'érosion est beaucoup plus marquée. Les fascines constituent dans un premier temps un obstacle mécanique au courant, solide et à effet immédiat. Dans un deuxième temps c'est le système racinaire des saules (pieu ou fascine ayant repris au contact de la terre) qui constitue un obstacle naturel. En plus l'ouvrage capte les matières en suspension des eaux chargées pendant les crues et permet un ré engraissement naturel de la berge.



Saule têtard du Pré Manche – Crécy la Chapelle.

L'opération de fascinage se déroule en trois temps :

- La première étape consiste en l'entretien des saules têtards. Tous les dix ans les branches des têtards doivent être coupées pour éviter qu'elles ne cassent ensuite car leur résistance mécanique au point d'insertion est plus faible.
- La deuxième étape consiste à réaliser les fascines avec les branches fines de saules et des pieux avec les branches les plus grosses. Les fascines, d'environ 0,5 m de diamètre pour 2 à 3 m de long sont régulièrement ficelées avec du fil de fer recuit qui se désagrègera rapidement. Les pieux d'environ 0,14 m de diamètre pour 2 à 3 m de long sont époinçés d'un côté.



SAULES COROT , PRE MANCHE, CRECY LA CHAPELLE, 21 AVRIL 2007



SAULES COROT, PRE MANCHE, CRECY LA CHAPELLE, 14 AOUT 2007

- La dernière étape consiste à enfoncer les pieux de saules dans le pied de berge (un tiers de hauteur dans le sol) sur une ou deux rangées parallèles afin de maintenir les fascines. Bien bloquées (parfois à l'aide de tirant), les fascines sont ensuite recouvertes de terre végétale. Celle-ci peut être ensemencée (mélange gazon rustique). Les pieux sont ensuite recoupés au dessus du niveau d'eau (niveau des hautes eaux).

Exemple de protection de berge par fascinage.

